



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Architectes

Question écrite n° 18343

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme sur la situation des architectes qui sont confrontés à un certain nombre de difficultés pour accéder aux marchés étrangers. Soulignant l'intérêt et l'importance du groupe dont l'objectif était « d'examiner les problèmes techniques et financiers rencontrés par les architectes exportateurs et de proposer des voies de solutions propres à améliorer les conditions d'exercice de la profession et à maintenir durablement sa présence à l'exportation » (La lettre de la direction des affaires économiques et internationales no 18 - mai 1994), il lui demande de lui en préciser les perspectives et les échéances.

Texte de la réponse

À la demande des professionnels, le ministère de l'équipement, des transports et du tourisme a mis en place un groupe de travail sur l'exportation française d'architecture afin d'examiner les obstacles rencontrés et formuler des propositions de nature à améliorer les conditions d'exercice de la profession et maintenir durablement sa présence à l'exportation. Ce groupe de travail, composé de représentants des professions de l'architecture, de l'ingénierie technique et financière et du bâtiment et des travaux publics, examine plus particulièrement les conditions de recueil et de diffusion de l'information, de promotion de la profession à l'exportation, de développement d'une maîtrise d'œuvre complète et de partenariat avec les entreprises de bâtiment et de travaux publics présentes à l'étranger ainsi que les problèmes liés au droit d'exercice de la profession d'architecte et aux régions d'assurance. Il doit rendre ses conclusions pour la fin de l'année 1994.

Données clés

Auteur : [M. Bourg-Broc Bruno](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18343

Rubrique : Architecture

Ministère interrogé : équipement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 septembre 1994, page 4634

Réponse publiée le : 28 novembre 1994, page 5902